

## Communiqué de Presse

Mamoudzou, le 5 février 2021

### Fermeture des accueils physiques de la CSSM

Dans le cadre du confinement généralisé sur le territoire de Mayotte, la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte informe ses usagers de la fermeture de ses accueils physiques à compter du lundi 8 février 2021 et ce pour une durée de trois semaines.

Afin d'assurer la continuité du service public de sécurité sociale, la CSSM poursuit ses activités essentielles de traitement des dossiers.

- La CSSM reste joignable via sa plateforme de service par mail à [pfs.cssm@css-mayotte.fr](mailto:pfs.cssm@css-mayotte.fr) et par téléphone au **0269 61 91 91**.
- Toutes les boîtes aux lettres sont accessibles. Merci de veiller à inscrire sur l'enveloppe vos coordonnées (Tél et/ou mail) ainsi que vos identifiants CSSM (N° de Sécurité sociale, N° Allocataire, N° Cotisant).
- Pour les rendez-vous qui étaient déjà positionnés à compter de la semaine prochaine, les usagers seront contactés par téléphone la semaine du 8 février par nos services.
- Pour tout renseignement d'ordre général : rendez-vous sur le site internet **www.cssm.fr**